

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la résistance au cisaillement. Chaque glissement, chaque exemple de rupture ou d'effondrement est un essai de cisaillement à grande échelle. Il faut l'observer le mieux possible en laboratoire et surtout faire beaucoup de mesures précises sur les ouvrages récents dont les conditions de stabilité sont étudiées et connues en détail.

Il faut faire des mesures et encore des mesures. Les théories passent, les faits bien observés demeurent et ne vieillissent pas.

Les détails jouent un grand rôle dans les fondations (par exemple les lits d'argile bentonitique à Fort Peck), parce que les cas résolus par le calcul sont en petit nombre et l'on est souvent tenté de négliger ces détails pour ramener le problème à un schème calculable.

L'influence d'une discontinuité dans le sous-sol d'un simple remblai fait voir le danger de certaines simplifications et l'importance des développements théoriques en relation avec une technique expérimentale plus poussée.

La géotechnique est actuellement dans une phase où tout se complique et où l'on doit reviser beaucoup de notions empiriques en accumulant des matériaux.

« La réalisation de bonnes mesures, a dit Le Chatelier, est une des étapes les plus essentielles de la science, mais aussi la plus difficile à parcourir. »

En géotechnique, c'est particulièrement difficile parce que les mesures doivent se poursuivre pendant des années pour un même ouvrage et ce n'est possible qu'avec une étroite collaboration entre le chantier, le laboratoire et le maître de l'œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Hvorslev Juul : « Ueber die Festigkeitseigenschaften gestörter bindiger Böden ». 1937.
- [2] Terzaghi : « L'équation de Coulomb et la résistance au cisaillement de l'argile ». Le Monde souterrain, Paris, 1938.
- [3] Hvorslev : « Les essais de cisaillement par torsion et leur importance pour déterminer la résistance au cisaillement des sols ». A. S. T. M., 1939.
- [4] Casagrande, A. : « Characteristics of cohesionless soils affecting the stability of slopes and earth fills ». Journal Boston S. C. E., 1936.
- [5] Haejeli, R. : « Erdbau mechanische Probleme im Lichte der Schneeforschung ». Zurich, 1944.
- [6] Watson : « A triaxial compression apparatus... » A. S. T. M., 1939.
- [7] Langer : Comptes rendus Lab. Bât. et trav. publ. 1938.
- [8] Jürgenson, L. : « The application of theories of elasticity and plasticity to foundation problems ». Journal Boston S. C. E., 1934.
- [9] Middlebrooks : « Le glissement de Fort Peck ». Proceedings A. S. C. E., 1940.
- [10] Casagrande, A. : « New facts in soil mechanics. Eng. News. Rec. 1935.
- [11] Terzaghi : « General wedge theory of earth pressure ». Proceedings A. S. C. E., 1939. — « Soil Mechanics ». A new chapter in engineering. Journal of the Institution of C. E., 1939.
- [12] Rendulic : « Erddruck im Strassenbau und Brückenbau ». 1938.
- [13] Gaudard : « Note on Mr. G. H. Darwin's paper on the horizontal thrust of a mass of sand ». Inst. of C. E. London, 1882-83.
- [14] Carothers, S. D. : « Test loads on foundations as affected by scale on tested area ». Proceed. Intern. Math. Congress Toronto, 1924.
- [15] Palmer : « Design of a fill supported by clay underlaid by rock ». Public Roads, 1939.
- [16] Brahtz : « Congrès des Grands Barrages ». 1938.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Assemblée générale du 9 décembre 1944.

L'assemblée générale annuelle de l'A³. E². I. L. eut lieu le 9 décembre 1944, sous la présidence de M. le professeur P. Oguey, à l'Ecole d'ingénieurs, à Lausanne.

L'*ordre du jour* comportait les points suivants : les rapports du président, du caissier et des vérificateurs, qui furent acceptés sans discussion ; la fixation de la cotisation qui est maintenue à 6 fr. Vu que l'exercice en cours est fort entamé et la guerre pas finie, les élections du comité ne provoquent pas de débat et le comité actuel (P. Oguey, président ; A. Robert, vice-président ; E. Despland, caissier ; M. Krafft, secrétaire ; E. Meystre et G. Masson, membres) est réélu en bloc en même temps que les vérificateurs des comptes, MM. Pitteloud et M. Fatio.

Sont acclamés *membres honoraires* sur proposition du comité : MM. A. Biaudet, L. Capt, G. Chappuis, A. Chessex, R. Combe, W. Cornaz, M. de Miéville, A. Fath, H. Klunge, E. Lamot, R. Marinitsch, H. Mayr, Ch.-H. Perrin et F. Riede, tous de la promotion 1903.

Rapport du comité sur l'exercice écoulé.

Messieurs et chers camarades,

L'article 2 de nos statuts prévoit que l'Assemblée générale de l'A³. E². I. L. a lieu à Lausanne, au printemps.

La coutume veut que nos membres soient conviés chaque saison à des conférences organisées alternativement par la S. V. I. A. et l'A³., dont c'est le tour pour la série de 1944-1945.

Le printemps a passé sans voir d'assemblée, cet automne va finir sans conférences et beaucoup d'entre vous se seront sans doute demandé quelle crise politique ou gouvernementale ou quelle subite paralysie de comité pouvait être à l'origine de cette inobservation des statuts et de la coutume. A moins qu'ils aient simplement supposé que le succès de notre assemblée générale de 1943 ait écrasé le comité par son exceptionnelle ampleur.

Rien de tout cela, chers camarades, la vérité est tout autre. Nous pensions que l'inauguration solennelle et officielle du nouveau bâtiment de l'Ecole d'ingénieurs aurait lieu au début du semestre d'été 1944, au plus tard au début du présent semestre, et nous voulions combiner cette cérémonie, dans la mesure du possible, avec notre réunion annuelle.

L'inauguration se fait attendre. Nous n'avons pas encore vécu cet instant solennel où le chef du Département des travaux publics remet au chef du Département de l'instruction publique l'édifice battant neuf, aux vernis encore humides et brillants. Ceci pour la bonne raison que l'édifice n'est pas battant neuf, que les étudiants ont pris possession de leurs étages en novembre 1943, l'Instruction publique entrant dans le bâtiment avant que les Travaux publics en soient sortis, et que certains locaux attendent encore l'ultime couche de vernis humide et brillant.

Qu'importe, l'essentiel est que la nouvelle maison soit là, et parfaitement adaptée à sa nouvelle destination.

C'est pour être en mesure de vous la faire visiter dans de bonnes conditions que nous avons retardé jusqu'à aujourd'hui notre assemblée générale, et nous sommes bien sûrs que vous serez récompensés de votre patience par le plaisir que vous retirerez de cette visite.

Sur ce court préambule nécessaire, passons en revue les événements qui intéressent notre association.

Effectif.

L'A³. E². I. L. a eu le chagrin de perdre sept de ses membres depuis notre dernière assemblée, soit Messieurs

Frédéric Rey, volée 1870, Henri Payot, 1889, Alfred Rochat, 1890, Jean Baggio, 1899, Gustave Nicod, 1920, Robert Bost (section française), 1926, Frédéric Verrey, 1940.

La mort nous a pris des vétérans toujours fidèles, des collègues dans la force de l'âge et des jeunes dont les débuts dans la car-

rière autorisaient beaucoup d'espoir. De tous, nous garderons le meilleur souvenir.

Mais comment ne pas faire ici une place à part à notre ami *Gustave Nicod*, caissier central de notre association pendant près de dix ans ? Il fut beaucoup mieux qu'un caissier modèle. Son bureau était une véritable permanence de l'A³. E². I. L.; les collègues en quête d'une adresse, d'un renseignement, voire d'un conseil ou d'un service y étaient accueillis avec une cordialité touchante ; sa patience à rechercher les disparus n'avait d'égal que sa persuasive insistante à l'égard des membres négligents ou rebelles aux traditionnels rappels ; et sa discrète propagande auprès des nouveaux diplômés se traduisait chaque année par des adhésions en grand nombre. Qu'il s'agisse de mettre sur pied un annuaire, d'organiser une course ou de régler ces multiples questions matérielles incomptant à un comité, on pouvait compter sur sa collaboration spontanée. Fidèle jusque dans les plus petits détails, il savait aussi voir l'ensemble des choses. Ce fut pour nous un collègue idéal et un ami particulièrement cher, et nous en garderons un souvenir ému et reconnaissant.

Si tragiques que soient ces vides soudainement ouverts, la vie continue. Des jeunes nombreux se sont ralliés à nous, et malgré les inévitables démissions et radiations, heureusement rares, l'effectif de notre association est en légère progression.

Conférences et visites.

Le 9 octobre 1943, nous visitions la fabrique *Fibres de verre*, S. A., et la *Fabrique de caséine* de la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise, à *Lucens*. Ensuite de quoi nous eûmes le plaisir de déguster un repas de menu rare : entrée au beurre sans beurre, biftecks sans viande, fruits à la crème sans crème, grâce à l'industrie moudonnaise. Agape concluante au point de vue gastronomique, mais où les seuls éléments indéniablement authentiques furent notre soif ardente et les liquides destinés à l'apaiser.

Le 18 novembre, nous assistions à la cérémonie d'inauguration de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne, et à la remarquable *leçon inaugurale* de M. le professeur Tschumi.

Les conférences suivantes ont été organisées par la S. V. I. A. à l'intention de nos deux sociétés :

Le 6 décembre 1943, M. M. Aeschimann, rédacteur : *La maison menacée*.

Le 17 décembre, M. Ott, ingénieur : *Le barrage de Bou-Hanifa*.

Le 4 février 1944, M. Georges Lerch, architecte : *La question hôtelière*.

Le 18 février, M. J. Peitrequin, directeur des Travaux : *Lausanne en l'an 2000*.

Le 3 mars, M. Paul Meystre, ingénieur : *Le problème de l'énergie électrique en Suisse*.

Le 23 mars, M. le Dr Aug. Lombard, de l'Université de Genève : *La neige et les avalanches*.

Le 14 avril, M. le Dr Georges Wild, ingénieur : *Quelques problèmes physiques et chimiques de l'industrie du film cinématographique*.

Ajoutons que nos membres ont été invités à s'inscrire aux cours de perfectionnement donnés en juin au *Laboratoire de géotechnique* de l'E. I. L., ainsi qu'aux conférences du *Groupe Ponts et charpentes* de la S. I. A.

Nous remercions ici le comité de la S. V. I. A. pour son gros travail de préparation et de présidence des conférences de la saison passée, toutes fort intéressantes.

N'oublions pas, enfin, une visite très réussie aux *bâtiments des casernes de Bière*, ce printemps, en compagnie des sections genevoise et vaudoise de la S. I. A.

Bulletin et liste des membres.

Notre dernier bulletin a paru en 1942 et nous avions prévu d'y adjoindre au bout de deux ans une liste imprimée donnant les mutations intervenues.

L'épuisement quasi total de notre stock nous oblige à revoir la question, et à envisager une réimpression complète de ce fascicule en 1945, en y modifiant la notice sur l'Ecole d'ingénieurs, dont le bâtiment de Chauderon nous semble déjà — ô ingratitudine humaine — faire petite figure, malgré les bons souvenirs qu'il évoque chez beaucoup d'entre nous.

Votre comité s'attaquera à ce gros morceau dès le mois de

janvier et vous recevrez en temps voulu les questionnaires à remplir pour mentionner vos changements d'adresse, activités nouvelles et promotions dans la carrière.

Association française A³. E². I. L., Paris, et Groupe de Lyon.

Nous n'avons que peu de nouvelles de nos amis de France. Un de nos camarades, Robert Bost (promotion 1926) a été tué lors des bombardements du Havre. Des autres, rien ou presque rien. Nous sommes soulagés de les savoir pour la plupart en zone libérée, mais nous attendons avec impatience le moment où le rétablissement des courriers postaux nous permettra de leur dire combien nous avons pensé à eux, durant ces années de guerre.

Nous nous réjouissons de pouvoir reprendre des relations normales avec cette A³. française qui a tant fait pour la réputation de l'Ecole et ses anciens élèves.

Section de suisse orientale.

M. André Dutoit, après plusieurs années de bon travail, a passé la présidence à M. Casimir de Rham.

Plusieurs conférences ont eu lieu, mais moins nombreuses et moins fréquentes que d'usage, une bonne partie des ingénieurs qui font partie de la section étant incorporés dans la brigade de montagne ou les troupes de couverture frontière. Mentionnons cependant une intéressante visite à l'usine de Rapperswil et une soirée d'adieu très réussie lors du départ de six collègues appelés à divers postes hors de Baden et Zurich.

Les vides ont été en partie comblés par l'arrivée de jeunes, et la section compte actuellement 57 membres réguliers.

Groupe de Winterthour.

L'activité du groupe continue à être fort réjouissante, sous la présidence de M. Albert Seiler, dont les efforts pour nouer des relations entre l'A³. et les milieux techniques et de langue française de Winterthour commencent à porter leurs fruits.

La liste des conférences données, où la littérature voisine avec la science appliquée, témoigne d'un éclectisme de bon aloi. Un certain nombre de stamms intercalaires contribuent à resserrer les liens entre camarades, et le banquet, déjà traditionnel, qui suivit l'assemblée eut un plein succès.

Malgré les services militaires, réduisant parfois son effectif à la portion congrue, le groupe montre toujours une belle vitalité et cultive l'esprit A-cubiste avec enthousiasme.

Section tessinoise.

Votre comité regrette de vous informer que la question est encore en suspens. L'énergique initiateur de la Section tessinoise a reçu tous renseignements utiles à la constitution du groupement souhaité, mais, bien que relancé, n'a plus donné signe de vie.

Nous saisirons l'occasion offerte par la réimpression du Bulletin pour inciter nos camarades d'outre-Gothard à faire preuve de plus de solidarité régionale, puisque la distance ne leur permet pas de se rallier utilement aux centres de Lausanne ou Suisse orientale.

Possibilités de travail, placement et chômage.

Le Service technique suisse de placement, que nous subventionnons, fonctionne normalement.

La situation du marché du travail n'a guère subi de modifications depuis l'an dernier. Les ingénieurs mécaniciens et électriques sont toujours très demandés, tandis que les ingénieurs civils ont plus de peine à trouver de l'ouvrage. Si votre président a pu en certains cas donner quelques tuyaux aux premiers, il n'a guère pu rendre service aux seconds. Nous espérons tous que nos camarades du génie civil pourront bientôt reprendre une activité digne de leurs compétences et de leur grand désir de travailler.

Comme vous le savez, la Société suisse des ingénieurs et architectes s'occupe de la participation de la technique suisse à la reconstruction des régions dévastées par la guerre. Nous invitons chaleureusement nos collègues de l'A³. à suivre attentivement la question, à répondre aux appels qui leur seront adressés, personnellement ou par la presse, et à s'inscrire assez tôt pour faire leur part dans l'œuvre immense à accomplir.

Relations extérieures.

En un temps où il se révèle périlleux d'essayer d'établir des relations diplomatiques nouvelles, nous sommes très satisfaits de

constater que nous n'avons essuyé aucun échec. Bien au contraire, nous avons été aimablement invités aux assemblées suivantes :

Association suisse des électriciens et Union des centrales suisses d'électricité : Assemblée générale et journée de conférences à Montreux, les 28, 29 et 30 août 1943.

Société suisse des ingénieurs et architectes : Assemblée générale et visites techniques, les 11, 12 et 13 septembre 1943, à Genève.

Société vaudoise des ingénieurs et architectes : Assemblée générale du 30 mars 1944, à Lausanne.

Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, G. E. P. : Conférence, assemblée générale et fête du 75^e anniversaire, du 20 au 23 septembre 1944, à Zurich.

A toutes ces manifestations, où vos représentants ont été fort civilement reçus, nous avons noué des relations agréables, utiles à l'Ecole qui nous est chère, avec nos collègues de Suisse allemande et ceux du pays romand.

Nous en sommes heureux, persuadés que ces liens d'amitié sont plus que jamais nécessaires entre tous ceux qui, dans notre pays, ont à cœur le développement de la profession et le progrès de la technique.

* * *

L'Assemblée générale de l'A³. E². I. L. est levée à 17 h. ; aux participants viennent se joindre alors de nombreux membres de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes venus pour assister également à la visite de l'Ecole, sous la conduite de M. le professeur A. Stucky, directeur. Ce dernier, en quelques mots d'introduction, rappelle quelles furent les raisons et les étapes du transfert de l'E. I. L. et précise la portée des améliorations intervenues soit dans le programme et l'enseignement, soit dans les installations, plus spécialement celles des laboratoires. Chacun, ensuite, put se convaincre « de visu » de l'opportunité des solutions intervenues au cours d'une visite qui débute par l'Ecole d'architecture récemment inaugurée, pour se terminer dans les locaux des nouveaux Laboratoires de machines hydrauliques, de machines thermiques, de statique, de mécanique. De nombreuses démonstrations et des exposés des professeurs permirent à tous de juger des remarquables perfectionnements apportés récemment à notre haute école technique romande dont le nombre d'élèves a considérablement augmenté ces dernières années.

Cette manifestation, réussie à tout point de vue, se termina par un dîner à l'Hôtel Continental, auquel prirent part un très grand nombre d'ingénieurs et d'architectes. Parmi les délégués et invités auxquels M. le professeur P. Oguey, président, souhaita la bienvenue, signalons : M. le professeur A. Stucky, directeur de l'E. I. L. ; M. le professeur A. Tschumi, de l'Ecole d'architecture ; M. F. Gilliard, architecte, représentant du Comité central de la Société suisse des ingénieurs et des architectes ; M. G. Lerch, architecte, délégué de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes ; M. H. Grosclaude, ingénieur, délégué du Comité central de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich ; M. R. Schmidt, ingénieur, représentant de l'Association suisse des Electriciens et de l'Union des centrales suisses d'électricité ; M. A. Seiler, président du groupe de Winterthour et M. J. Grivat, représentant la Section suisse-orientale de l'A³.

Au cours de la soirée, M. F. Gilliard, architecte, apporta le message et les vœux des sociétés représentées et fit un bref exposé sur la participation suisse aux reconstructions d'après-guerre.

BIBLIOGRAPHIE

Le programme des travaux publics, deuxième rapport du Délégué du Conseil fédéral aux Possibilités de travail. 1 vol., grand format, 337 p. Nombreux tableaux et planches en couleurs. — F. Rouge et Clé, Lausanne 1944.

La situation économique, l'organisation et la coordination des travaux, le financement des possibilités de travail, l'organisation méthodique des travaux publics, marché du travail et questions sociales, telles sont les questions abordées par le délégué du Conseil fédéral en tête de cet ouvrage qui par ailleurs constitue une source de documentation précise sur tout ce qui touche à ce problème d'actualité. On trouvera à ce volume exposées et classées les mesures déjà prises et à prendre par les pouvoirs publics (Confédération, cantons et communes). Le rôle qui, en cas de chômage, incombera à chaque milieu de notre économie est clairement donné pour autant que l'on puisse à l'avance supposer les divers aspects que prendra le manque de travail.

Nous pensons indiqué de reproduire ici en entier la remarquable « Introduction » de ces pages qui fixe avec précision dans quel but et selon quelles règles fondamentales travaillent chez nous les organismes chargés de prendre à l'avance toutes mesures propres à atténuer les effets d'une crise qu'il est du devoir de chacun de prévoir :

Par son arrêté du 29 juillet 1942, réglant la création de possibilités de travail pendant la crise consécutive à la guerre, le Conseil fédéral dispose que la Confédération, conjointement avec les cantons, prend des mesures vivant à la création de possibilités de travail lorsque l'économie privée n'est pas en état d'assurer, par ses propres moyens, du travail en suffisance. La priorité est donc laissée à l'économie privée, seule à même d'occuper les travailleurs dans leur profession et à leur lieu de domicile. Toute politique constructive en matière de possibilités de travail vise donc avant tout à soutenir et à encourager l'économie. Dans ce domaine, les ressources de l'Etat sont moins nombreuses et moins variées que celles de l'initiative privée. En effet, si nous faisons abstraction des commandes d'armement qui, en règle générale, ne peuvent être ajustées à la situation du marché du travail, il s'agit essentiellement de travaux de construction et, dans une moindre proportion, de commandes à l'industrie ; ces dernières impliquent surtout la fourniture de matériel roulant aux chemins de fer et d'installations à l'administration des P. T. T., ainsi qu'aux services industriels communaux. Quant aux travaux publics, ils ne peuvent pas toujours être exécutés dans les régions où sévit le chômage. Lorsque l'Etat crée lui-même des possibilités de travail, il oblige fréquemment les chômeurs à exercer une autre profession que la leur ; il provoque également des transferts de main-d'œuvre.

L'Etat, néanmoins, n'hésitera pas à préparer du travail pour le cas où l'économie privée ne serait pas à même d'en assurer en suffisance, car le chômage, tel qu'il a sévi avant la guerre, doit être combattu — c'est la ferme volonté des autorités — par tous les moyens. Toutefois, la création de possibilités de travail par l'Etat ne s'improvise pas. C'est pourquoi il importe de déceler à temps les occasions de travail que peuvent offrir les pouvoirs publics. La Confédération dresse à cet effet, conformément à l'article 2 de l'arrêté du Conseil fédéral du 29 juillet 1942, un plan général de lutte contre le chômage. Ce plan doit comprendre les travaux et commandes ordinaires et extraordinaires de la Confédération, des cantons, des communes et d'autres corporations de droit public, ainsi que ceux d'associations et d'entreprises. Il doit tenir compte, autant que possible, des principes régissant l'aménagement du plan national. Le plan doit être établi pour une longue période, ajusté sans cesse aux conditions nouvelles et complété au fur et à mesure de son exécution.

Le présent rapport ne mentionne pas les dispositions que l'économie privée a prises ou se propose de prendre dans le dessein de conjurer un chômage menaçant. Il ne s'occupe pas davantage des mesures arrêtées par l'Etat en vue d'encourager l'économie, mesures que nous exposerons ultérieurement ; il ne s'occupe que du plan général des travaux publics et, par conséquent, des occasions de travail que l'Etat a lui-même préparées. Rappelons à ce propos que l'Etat, dont on attend la suppression du chômage, est formé de 25 cantons souverains et de plus de 3000 communes autonomes qui ne sont pas, comme les offices de l'économie de guerre, de simples organes exécutifs de la Confédération ; relevons aussi que la création de possibilités de travail constitue l'un de

leurs devoirs essentiels. Si l'on veut éviter que la structure politique de notre pays ne soit bouleversée, les communes et les cantons doivent garder l'initiative. En Suisse, le succès de la création de possibilités de travail dépend dans une grande mesure de l'état de préparation des cantons et des communes. Cela ne signifie nullement que la Confédération cherche à étudier ses propres responsabilités dans ce domaine. Mais le Conseil fédéral se refuse tout simplement à sacrifier l'organisation fédérative de l'Etat, fût-ce au prix de l'occupation complète. Outre l'encouragement de l'économie privée, la tâche de la Confédération consiste à seconder les cantons et les communes dans leurs efforts pour combattre le chômage et, par le moyen de projets et de mesures de coordination, à faire en sorte que, groupées en un tout harmonieux, les nombreuses énergies éparses dans le pays tendent vers le même but.

Si nous soumettons également au public ce second rapport, destiné au Département militaire fédéral, c'est avant tout dans le dessein de renseigner les autorités cantonales et communales, d'attirer leur attention sur les nouvelles méthodes de création de possibilités de travail pendant et après la guerre. Mais notre propos est en même temps de rendre compte au peuple souverain de l'état des travaux préliminaires. Car la création de possibilités de travail n'est point « imposée par Berne », mais exigée par le peuple suisse. Celui-ci est dès lors en droit d'être fixé sur les dispositions prises dans ce domaine par ses autorités ; car il doit être prêt, lui aussi, à seconder les pouvoirs publics dans leurs efforts, voire à les stimuler au besoin et à assumer ainsi sa part de responsabilités. Ce n'est en effet que si tous font leur devoir, chacun à sa place, employeurs et travailleurs, citoyens et autorités, qu'il sera possible de surmonter les crises sans déroger pour autant aux traditions libérales et fédéralistes de la Confédération.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

829. *Technicien électrique*, éventuellement *technicien mécanicien*. Mécanique de précision. Fabrique de machines de Suisse orientale.

831. *Jeune technicien mécanicien*, éventuellement *dessinateur mécanicien*. Machines-outils. Suisse centrale.

833. *Jeune technicien électrique*. Téléphone et radiodiffusion. Suisse orientale.

835. *Technicien électrique*. Concession P. T. T. — A. Nord-est de la Suisse.

837. *Jeune technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien*.

839. *Jeune ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien*. Machines et installations frigorifiques. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

841. *Ingénieur électrique* E. P. F. ou E. I. L. Haute fréquence, calculs, essais, laboratoire. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

843. *Ingénieur électrique* E. P. F. ou E. I. L. Installations téléphoniques, projets et calculs. Langues : allemande et française. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

845. *Technicien électrique*. Bureau des normes d'une grande fabrique de machines. Suisse orientale.

847. *Jeune dessinateur mécanicien*, Suisse orientale.

849. *Ingénieur opticien* spécialisé dans la taille du quartz piézoélectrique (connaissance radio-électrique). Candidat à même de remplir le poste de directeur technique ou de chef de laboratoire. Poste intéressant en France.

851. a) *Ingénieur-mécanicien*, ayant de la pratique et capable de diriger ateliers de réparations de matériel naval et terrestre consistant en dragues, pilonneuses, remorqueurs, chalands, pontonmâtures pour matériel naval et locomobiles, locomotives, compresseurs, grues à vapeur, pelles mécaniques sur chenilles, concasseurs et broyeurs, matériel de perforation pneumatique, bétonnières, moteurs Diesel et à essence, etc. Langue maternelle française de préférence. De même :

b) Bon chef d'atelier, *technicien mécanicien* expérimenté, en qualité d'assistant de l'ingénieur dans le domaine ci-dessus. Langue maternelle française de préférence.

c) *Mécanicien* qualifié et expérimenté, pour l'entretien du matériel en question et la réparation des parties mécaniques. Notions

suffisantes en électricité pour permettre un dépannage. Langue maternelle française de préférence. Afrique.

853. *Dessinateur*. Outilage. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1943 : 37 ; de 1944 : 437, 473, 475, 585, 597, 599, 633, 635, 667, 669, 715, 735, 739, 817.

Section du bâtiment et du génie civil.

1682. *Technicien en bâtiment*. Ville de Suisse orientale.

1684. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Suisse centrale.

1686. Jeune architecte. Bureau d'architecte de Zurich.

1688. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Suisse centrale.

1694. *Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment*. Suisse centrale.

1696. Jeune technicien en bâtiment. Fabrication et vente d'articles en béton et en béton armé. Environs de Berne.

1698. Ingénieur rural avec diplôme de géomètre officiel,

géomètre du registre foncier,

deux techniciens en génie civil et

deux dessinateurs en génie civil

disposant d'expériences en travaux d'améliorations foncières. Suisse orientale.

1700. *Technicien en bâtiment*. Zurich.

1702. Jeune dessinateur en bâtiment. Zurich.

1704. a) Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Constructions en bois. De même :

b) *Technicien en bâtiment*. Bureau et chantier. Suisse orientale.

1706. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Canton de Soleure.

1708. *Technicien en bâtiment*. Suisse centrale.

1710. a) Jeune ingénieur civil.

b) *Technicien en génie civil*. Et

c) *Dessinateur en génie civil*.

Travaux hydrauliques et génie civil. Bureau d'ingénieurs, à Genève.

1712. *Technicien en génie civil*. Levers de terrain et projets. Entreprise d'électricité du nord-ouest de la Suisse.

1714. *Architecte ou technicien en bâtiment*. Eventuellement dessinateur en bâtiment. Suisse centrale.

1716. *Conducteur de travaux*. Zurich.

1718. Jeune ingénieur civil. Projet de centrale électrique. Nord-ouest de la Suisse.

1720. Jeune ingénieur civil. Expérience en projets et direction de travaux de routes. Suisse centrale.

1722. Jeune dessinateur. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 94, 132, 194, 228, 302, 690, 736, 760, 904, 914, 918, 934, 940, 986, 1112, 1178, 1240, 1256, 1312, 1408, 1416, 1418, 1424, 1462, 1490, 1506, 1516, 1552, 1562, 1598, 1614, 1628, 1646, 1650, 1654, 1662, 1666, 1680.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION - NOUVEAUTÉS

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne.

Une nouveauté dans les bureaux de dessin.

Le bureau-table à dessin « HOVEKO » apporte, dans les cercles d'ingénieurs, architectes et tous les dessinateurs, la possibilité de travailler plus méthodiquement. A l'heure actuelle, c'est le meuble le plus perfectionné offert sur le marché.

Par un dispositif ingénieux, le plateau du bureau peut être facilement déplacé soit en inclinaison, soit en élévation, permettant de dessiner assis ou debout. Le plateau peut être mis absolument horizontalement. Les aménagements de tiroirs peuvent être combinés suivant les désirs : plumier sur coulisses, dispositif pour dossiers suspendus, séparations pour formulas, fichiers. Sous le plateau se trouve un grand casier à la dimension de la planche et permettant d'y entreposer des plans.

Sous un volume réduit, ce bureau contient tous les perfectionnements requis par la technique et la rationalisation modernes.